



Droit immobilier à l'insus de l'épouse

Par **Françoise**, le **08/06/2008** à **12:35**

Bonjour à tous, mon avocat m'a demandé de m'adresser au bureau d'hypothèque de Perpignan pour vérifier si mon mari aurait acheté à mon insus un bien immobilier. Nous sommes séparés depuis juillet 2007 et le divorce s'annonce mal, sommes mariés sous le régime de la communauté, avons 1 enfant de 13 ans, sommes propriétaires d'un appartement F3 dans la région parisienne que lui habite toujours! moi je suis partie avec mon fils et je suis en location actuellement dans les Pyrénées, mais lui ne veut pas vendre l'appartement et fait tout un "cirque"! pourtant j'ai droit aussi à la moitié? et je le soupçonne d'avoir acheté un bien immobilier sans que je le sache, est-ce possible? merci de m'aider....